



COMPTE-RENDU

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 8 NOVEMBRE 2025

SECRETAIRE GENERALE

DATE ET HEURE : SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025 DE 14H A 17H

1. Emargement

Présents avec droit de vote :

Prébou BALANE (PB) Président
Patricia CLEMENT (PC) Secrétaire générale
Prethevechand THIYAGARAJAN (PT) Trésorier
Preethy NAVANEETHA RAJU (PN) Trésorier
Jubaid AHAMED (JA)
Deva AMIRDALINGAME (DA)
Sumon AZIZUL HOQUE MD (SA)
Pooja BALANE (PB)
Roselyn Gomes (RG)
Fatema KHATUN (FK) , arrivée à 15h20
Parvati LUSHAI (PL)
Michel SARAVANAN (MS)
Sonia ZAMAN (SZ)

Présents sans droit de vote :

Saravanakumar DURARAJ (SD), Directeur Général
Sendhilkumar TAMBIDOURE (ST), Responsable du Développement ;
Lise MATANGA (LM), Responsable Administratif et Financière

Absents excusés :

Gurumurthy PALANI (GP) Vice-président, , Nanon LE BRETON GIRVEAU (NL) Secrétaire adj ,
Clémence VETEL (CV)

Absent

Asif ZAHIR (AZ)

14h12 : 12/17 présents. Le quorum est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.

Rappel : les documents doivent être envoyés avant la date limite pour une prise de connaissance par l'ensemble des membres du CD avant la réunion.

2. Validation du procès-verbal du CD du 5 septembre 2025 (document en ligne sur le site, onglet « CD »)

Validation à l'unanimité , 12 /12 voix

3. Actualisation Retard de paiements de clubs (date limite le 31 octobre) et conséquences

Point présenté par la commission sportive

LM : Au 31 octobre 2025 les clubs à jour : 94 Royals CC, Balbyniens CC, Creil CC, Lisses CC, Mantes CC, Mitry CC, PUC, Paris Zalmi, St Denis Stallions, VSK, Vipers Grigny.

Après plusieurs relances, appels téléphoniques, courriels, SMS et WhatsApp la plupart a promis de régler une partie de la dette au plus tard le 08 nov et le solde après, soit en mi-novembre : AC Stains, Bengal Tigers, CSPT Sarcelles, PFC Sarcelles, Amader Paris, BCCP, Colombes CC et notamment Sultans CC qui a sollicité un RDV avec le Président FC le mardi 4 nov.

La situation des club FGK & SOCCS est particulièrement complexe, le club de SOCCS ne donne plus suite. Quant à FGK, le président du club propose d'encaisser un chèque qui a déjà été rejeté deux fois de suite. Vu avec le Président de FC, nous ne pourrions plus prendre le risque de présenter ce chèque, le club doit procéder à un virement ou payer en espèces.

En revanche : Ekota, Niort CC & RSDA n'ont jamais donné suite aux appels, courriels, SMS

Tous les détails précis de chaque club sont indiqués dans le document des dettes.

Commission sportive : l'important, c'est que l'argent dû à France cricket soit payé. Doit on revenir sur une décision de CD, pour laisser de nouvelles possibilités de financement ? Doit on faire une nouvelle proposition pour le restant dû des clubs qui ont fait des efforts et ne pas faire cette proposition aux clubs qui n'ont toujours rien payé.

Proposition : Laisser l'ensemble des clubs ayant des dettes : donner leur paiement avant le 30 novembre pour encaissement avant le 31 décembre. Absence momentanée de MS – arrivée de FK à 15h20 / Vote : 2 oppositions / 10 « pour » : Décision prise

Il ne sera pas possible de modifier les modalités de paiement prises en CD hors décision de CD. Toute « négociation » , pour obtenir un paiement des sommes dues doit être validée en CD. Le point sera fait à ce sujet en CD du 2 décembre.

4. Point championnat 2026

a. Validation du classement (présentation par la commission sportive)

CD de validation le mardi 2 décembre de 19h à 21h en visio. Le lien pour la visio sera demandé et donné aux membres du CD par LM.

b. Proposition concernant la restructuration du Championnat de cricket pour la saison 2026 (présentation PB)

PB et SD ont travaillé à une restructuration du championnat. Les membres de la commission sportive sont inquiets par rapport aux terrains disponibles et auraient souhaité être consultés en amont. SD précise que la question des terrains a été prise en compte.

Vote pour cette proposition : 8 pour 1 abstention 3 contre - La restructuration du championnat est actée.

5. Sélection de l'équipe de France féminine (présentation concertée entre la commission de sélection et le responsable de la Haute performance)

JA : La commission de sélection s'est réunie le 3 octobre. Etaient présents le président PB et le vice-président GP de France Cricket, le directeur général SD et le président de commission JA. Ont été abordés les structures et besoins des équipes de France Cricket, la désignation des staffs techniques et encadrements et la planification des prochaines étapes pour la saison.

Décisions prises :

• Équipe Senior Masculine :		
Coach principal : Wassim Bhatti	Assistant Coach : Ramesh .	Manager : Arun ayyavooraju
• Équipe U19		
Head Coach : SendhilkumarTambidoure	Assistant Coach : Nabid Minto	Manager Nabid Minto
• Équipe Féminine		
Head Coach :M Ali Gulami	Assistant Coach : M Chamara	Manager : Mme Miriam Romero

6. Phase finale ECN/ECS (présentation par la commission sportive)

Ce point sera traité en CD du 2 décembre.

7. Codes éthique, anti-corruption, règles anti-dopage, règlements généraux des compétitions officielles et code de conduite (Secrétaire général)

Ces codes ont été mis en ligne sur le site en version française. Chaque membre du CD, mais aussi chaque acteur lors des compétitions (joueurs, arbitres ...) est tenu de respecter ces codes. Il a, par conséquent, l'obligation d'en prendre connaissance. Tout licencié doit avoir connaissance du code éthique.

Qui signe avoir pris connaissance et s'être engagé à suivre ces codes ? sur quel document ?

- Proposition de modification des conditions de licence :

Texte actuel :

CONDITIONS LÉGALES ET COMMERCIALES (cocher vaut acceptation) Engagements et autorisations inhérents à la prise de licence * : Je soussigné, M NOM Prénom, représentant la structure FRANCE CRICKET, déclare que la personne physique pour le compte de laquelle j'effectue la présente saisie (son représentant légal le cas échéant) : A pris connaissance de la réglementation fédérale et s'engage à la respecter. M'a autorisé(e) à transmettre à la France Cricket ses données personnelles, dont sa photographie d'identité, dans le cadre de sa prise de licence fédérale, pour un traitement par la France Cricket conformément à la notice d'information relative à la protection des données personnelles de la France Cricket, dont j'atteste qu'elle a pris connaissance. A pris connaissance des conditions (cf. CGU) dans lesquelles la France Cricket, ses organes déconcentrés et clubs affiliés peuvent être amenés à capter son image à l'occasion de manifestations et compétitions sportives et à l'utiliser dans le cadre de l'information du public du développement des disciplines fédérales (intérêt légitime et mission de service public de la France Cricket), à des fins non commerciales exclusivement.
--

Ajouter : « A pris connaissance du code éthique et déontologique de France Cricket, et, dans le cadre des compétitions, quelque-soit son rôle, s'engage à prendre connaissance et à respecter les codes anticorruption et antidopage.

MS est à nouveau présent. Vote à l'unanimité : « 13/ 13 voix pour - SD s'adresse à Albina et aux présidents de clubs pour acter cette modification des conditions de licence

8. Projets de chaque commission et demande de budget prévisionnel 2026 pour financer ces projets (commission finances)

- Les élections des candidats à des présidences se feront en ligne, pour préserver l'anonymat.
 - o Comité éthique : candidature de Patricia Clément / Fiche de projet 2026 communiquée aux membres du CD.
 - o Commission « surveillance électorale » : candidature de Summon Azizul
- Attributions communes à plusieurs commissions concernant le développement :

Proposition de visio ritualisée / 2 semaines (comme commission sportive) commune aux présidents des commissions en rapport avec le développement (développement / jeunes / cricket féminin / Formation) . avec directeur général et/ou directeur du développement – Les présidentes de commissions sont d'accord – Un groupe WhatsApp va être constitué.

- Projets et Budgets prévisionnels 2026 – Ce point sera préparé par le président de la commission financière pour le CD du 2 décembre.

9. Dossiers institutionnels (directeur général)

a. Le dossier d'agrément avec le ministère des Sports

Le 26 septembre 2025, Madame Sandra Dimbour, chargée d'études et d'analyses au ministère des Sports, a réitéré son intérêt pour les modalités de vote en ligne mises en place lors des assemblées générales de France Cricket, dans le cadre de l'instruction de notre demande d'agrément.

Le 29 septembre 2025, France Cricket a transmis les informations techniques fournies par le prestataire concernant le module de vote en ligne utilisé lors de l'Assemblée générale du 8 août 2025.

Le 21 octobre 2025, notre conseiller juridique, Alexis Rutman, a contacté Madame Hélène Trélu, chargée de mission. À ce stade, aucune réponse n'a été reçue (cela peut évoluer d'ici la date du Comité Directeur).

b. dossier du contrat pluriannuel avec l'ANS

En septembre 2025, France Cricket a transmis à l'Agence nationale du Sport le compte rendu d'activités, le budget réalisé et la grille d'auto-évaluation 2023-2024 via le portail des fédérations.

L'ANS a confirmé la bonne réception du dossier. Ce travail prépare le nouveau contrat pluriannuel d'objectifs 2026-2029, actuellement en cours d'examen.(cela peut évoluer d'ici la date du Comité Directeur).

c. Le dossier concernant la reconnaissance du haut niveau au CNOSF

En juillet 2025, France Cricket a saisi le CNOSF pour la reconnaissance du cricket comme sport de haut niveau.

Une rencontre a eu lieu le **22 août 2025** avec la Présidente du CNOSF pour présenter le dossier.

Une dernière relance a été effectuée le **14 octobre 2025**.

Le suivi du dossier est en cours auprès des services concernés.

10. Candidature pour accueillir à Paris en juillet 2026, la prochaine assemblée générale annuelle de la Fédération internationale de Cricket (directeur général)

Le 31 juillet 2025, France Cricket a déposé sa candidature pour accueillir à Paris l'Assemblée Générale 2026 d'ICC.

L'événement rassemblerait environ 250 délégués de 110 pays membres. Le CNOSF a confirmé son soutien à la candidature le 14 octobre 2025, dans le cadre du Programme d'Accompagnement International des Fédérations (PAIF).

Le dossier est actuellement en cours d'examen par l'ICC.

11. Projet de centre de performance avec Grand Paris Sud et le terrain de Bondoufle (directeur général)

France Cricket travaille avec Grand Paris Sud et le Département de l'Essonne sur le projet d'un Centre de Performance à Bondoufle, sur la Plaine de la Garenne.

Ce projet constitue la première phase du futur Centre de Performance fédéral de France Cricket, qui sera développé à terme sur le même site de Bondoufle dans le cadre du programme Grand Paris Sport.

Le site comprendra trois terrains de cricket, quatre cages de frappe, des toilettes mobiles, des conteneurs de stockage et l'utilisation des vestiaires du stade Robert Bobin.

La dernière réunion avec Grand Paris Sud a eu lieu le 9 octobre 2025 afin de finaliser le calendrier et la procédure de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Calendrier prévisionnel :

- Validation de l'AMI : novembre 2025
- Signature de la convention : décembre 2025
- Travaux d'aménagement : début 2026
- Ouverture du site : avril 2026.

12. Déménagement du bureau de France Cricket à Mennecy (directeur général)

France Cricket a engagé les démarches pour transférer son bureau vers la Maison Départementale des Comités Sportifs (MDCS) située au 62 bis, boulevard Charles de Gaulle à Mennecy (91540), en partenariat avec le Département de l'Essonne.

La visite des locaux a eu lieu le 20 octobre 2025, au cours de laquelle les bureaux n°18 et n°29 ont été sélectionnés. L'installation est prévue pour janvier 2026, après validation de la convention de mise à disposition par le Conseil départemental en décembre 2025.

13. Maillage territorial (directeur général)

Nouvelle-Calédonie

- Le paiement et le remboursement des frais d’affiliation et de licences pour l’ensemble des clubs de Nouvelle-Calédonie sont actuellement en cours.
- Le tournoi initialement prévu à la mi-novembre 2025 a été annulé en raison d’un nombre insuffisant d’équipes inscrites. France Cricket prévoit donc de reporter ce projet à 2026.

Saint-Martin – Demande de reconnaissance “First Class” (ACSM)

Le 26 septembre 2025, l’Association Cricket Saint-Martin (ACSM) a sollicité la reconnaissance “First Class” en tant que branche de France Cricket dans les DOM-TOM. La demande a été transmise au Bureau le 30 septembre 2025 pour examen et réponse.

Suite au Tournoi des 4 Nations, France Cricket poursuit la mise en place d’une structuration du cricket international sur le territoire.

1. Championnat pilote – novembre 2025

- Dates prévues : 17 au 30 novembre 2025
- Appui technique de France Cricket :
 - mise en place du scoring en ligne ;
 - formation des arbitres et entraîneurs ;
 - organisation des compétitions (seniors hommes/femmes et jeunes U16/U19).
- Objectif à moyen terme : structurer 2 championnats annuels, avec une évolution possible vers le T20.

2. Matériel

- Besoin identifié : équipements adaptés aux jeunes (gants, jambières, protections, bats et balles).

3. Formations

- Projet : former des tuteurs afin de valider les diplômes ICC (arbitres et entraîneurs) et garantir l’autonomie locale.
- France Cricket sollicitera l’ICC pour obtenir des places dans les formations de tuteur (d’ici mars 2026).
- Possibilité d’envoyer Steeven, Conseiller Technique de Cricket en Nouvelle-Calédonie, en Australie ou ailleurs dans la région Pacifique.

14. Point salariés

Fin de réunion du CD à 17H.

Programmation des prochains CD : visio-conférence le 2 décembre, de 19 à 21h. – En présentiel, le samedi 31 janvier, de 14 à 17h. Date modifiable : AG le samedi 11 avril 26 à 15h